

Intervenció de Christian Lagarde

Cette problématique traverse toutes les langues, mais elle a une incidence moins cruciale pour les langues « établies » (Lamuella, 1994) que pour celles qui ne le sont pas, ou insuffisamment.

Mon entrée dans ce débat se fera, de manière un peu décalée, à travers l'occitan, en tant que langue de mes origines, et, en triangulation, comme, à la fois, « llengua bessona » du catalan et langue minorée par le français.

Il se trouve que j'ai été sensibilisé depuis longtemps à la problématique qui nous occupe, puisque mon propre père, André Lagarde (1925-), est l'auteur de deux dictionnaires : l'un, bilingue usuel et normatif, *La Palanqueta* (1996, 1998 et 2012) élaboré à partir de *Vocabulari occitan* (1971, 1973, 1982 et 2013) ; l'autre, occitan languedocien local-français, *Le trésor des mots d'un village occitan* [le parler de Rivel, Aude] (1991), augmenté en 1994 (rééd. conjointe, 2006) et dont une nouvelle édition augmentée, refondue et définitive est à paraître en 2020 (aux éditions Letras d'Oc, Toulouse).

Pour ce qui est de l'occitan, se trouve mise en jeu la langue elle-même, tant dans le choix de sa dénomination (occitan, langue d'oc, provençal, les autres noms de dialectes, et patois de toute sorte — question qui s'est également posée jusqu'à récemment au sein des PPCC à travers les entreprises sécessionnistes : Real Acadèmia de Cultura Valenciana [RACV], Acadèmi de sa Llengo Balèa [ALB]...) que de son système graphique (essentiellement graphie « classique » ou « normalisée » vs. graphie « mistralienne » ou « phonétique » ; *idem* pour Valence et les Baléares), ce qui ne manque pas de complexifier, à la fois la visée descriptive et la visée prescriptive.

En matière lexicographique surtout, mais aussi morphosyntaxique et phonético-phonologique, la description varie selon le type de corpus retenu, et davantage encore de la finalité qu'on lui assigne : il sera sélectionné, visant à établir une

langue générale, dans la perspective (essentiellement prospective) de la mise en œuvre d'une politique linguistique (la voie Fabra et A. Lagarde : *La Palanqueta*), ou bien à visée encyclopédique (et donc rétrospective) sous forme de « trésor » (la voie Alcover-Moll et A. Lagarde : *Le trésor des mots...*).

La visée prescriptive s'inscrit en parallèle : confectionne-t-on un instrument pédagogique de normalisation/revitalisation linguistique (particulièrement indispensable à destination des néo-locuteurs, en cas de rupture de la transmission intergénérationnelle de la langue), ou bien constitue-t-on un témoignage à visée patrimoniale (destiné aux locuteurs ou anciens locuteurs, ou à la curiosité scientifique, culturelle voire touristique) ?

Au-delà, trois questionnements allant du *corpus* au *status* paraissent devoir être envisagés :

— Une langue peut-elle se concevoir sans standard ? sans imposition d'un standard ?

La stratégie corse préconisée par Marcellesi (1985 et 2003) n'entend pas promouvoir un standard, qu'il qualifie d'« ossification » considérée inutile et nocive. On remarquera que, dans ce cas de volonté de promouvoir « la langue corse » en lieu et place de 5 variétés dialectales italo-phones de l'île, la formule souple a permis, sur des bases politiques nationalistes, d'asseoir la langue, et en même temps, de ne pas couper les « locuteurs naturels » restants des néo-locuteurs. À terme, les premiers venant à disparaître, le standard finira/finit par s'imposer comme seule alternative. Ainsi, la stratégie de Marcellesi peut s'avérer transitoirement payante, au contraire des tentatives d'imposition d'un standard par certaines institutions occitanistes (essentiellement l'Institut d'Estudis Occitans [IEO]).

— Une langue a-t-elle nécessairement besoin d'une académie pour la « défendre et illustrer » ?

La distinction entre « langue référentielle » et « langue standard » est ici essentielle : on sait bien qu'il n'y a pas de standard sans retour d'usage. À savoir qu'il est indispensable que la prescription, d'une part, parvienne aux locuteurs, mais que ceux-ci soient véritablement des usagers de la langue, en situation de sélectionner (d'adopter ou pas) la norme référentielle prescrite. En cas de substitution linguistique avancée (c'est le cas de l'occitan et de la plupart des « langues régionales » en France), les usages sont quasi-inexistants, et les retours également, ou peu représentatifs. Peut-on dès lors parler de « langue standard » ?

— Un modèle de langue peut-il s'établir sans politique linguistique, *i. e.* sans pouvoir ?

La normalisation passe par l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique linguistique, et donc d'un relais politique (au-delà du scientifique, descripteur/prescripteur). C'est seulement à cet échelon que l'entreprise pourra jouer sur une légitimation, voire une imposition. L'échelle GIDS de Fishman (1991) montre tou-

tefois que pour sauver/sauvegarder une langue, le plus important est qu'elle puisse bénéficier d'une communauté linguistique (même restreinte à la famille proche et élargie ainsi qu'au voisinage — échelon 6). C'est par là que, selon lui, on atteint la diglossie. Au-delà, il faut compter sur l'institutionnalisation mentionnée.

En conclusion, au plan linguistique (de la « normativització »), décrire et prescrire devraient être considérés comme les deux faces d'une même médaille (Fabra et Alcover-Moll se complètent, de même que *La Palanqueta* et le *Trésor...*) ; mais les relais de politique linguistique (toutes formes de « normalització ») doivent également fonctionner, la conscientisation, le militantisme linguistique ou même politique ne pouvant à eux seuls compenser son absence. En France, c'est bien là que le bât blesse — faiblesse institutionnelle et économique des régions ou, au plan national de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France [DGLFLF] — et ce à quoi se heurtent durablement (et presque inexorablement) les entreprises de prescription non-officielles (pour l'essentiel, associatives) reposant sur une description scientifiquement validée. L'occitan cumule ainsi toutes les potentialités (eu égard à son vaste territoire et au nombre de locuteurs potentiels) et toutes les fragilités (les proprement linguistiques, déjà mentionnées, les administratives : quatre grandes régions, et surtout celles liées aux représentations, héritées depuis le XIX^e siècle des politiques scolaire et de conscription basées sur l'égalité en forme d'uniformité, et d'« unilinguisme » — Boyer, 2000). C'est pourquoi les mouvements militants (naguère le Félibrige, aujourd'hui l'occitanisme), qui ont toujours regardé avec envie et idéalisé (Rafanell, 2006) les locuteurs de la « llengua bessona », chez qui rien n'est pourtant aussi simple, se sont cassé les dents en voulant imiter leurs structures (SEO-IEO/IEC) ou leurs revendications.

CHRISTIAN LAGARDE

Université de Perpignan -Via Domitia

BIBLIOGRAPHIE

- BOYER, Henri (2000). « Ni concurrence, ni déviance : l'unilinguisme français dans ses œuvres ». *Lengas : Revue de sociolinguistique*, 48, p. 89-101.
- FISHMAN, Joshua (1991). *Reversing Language Shift*. Clevedon : Multilingual Matters.
- LAGARDE, André (1971, 1973, 1982). *Vocabulari occitan*. Toulouse : CREO de Tolosa.
- (1991). *Le trésor des mots d'un village occitan : Dictionnaire du parler de Rivel (Aude)*. Carbonne : chez l'auteur.
- (1994). *Encara n'i a : complément de 4000 mots, locutions et proverbes au dictionnaire du parler de Rivel*. Carbonne : chez l'auteur.
- (1996, 1998). *La Palanqueta*. Toulouse : CRDP Midi-Pyrénées.
- (2006). *Le trésor des mots d'un village occitan : Dictionnaire du parler de Rivel (Aude)*. Carbonne : chez l'auteur. [Rééd. conjointe]

- LAGARDE, André (2012). *La Palanqueta*. Toulouse : SCÉRÉN-CNDP-CRDP Académie de Toulouse.
- (2013). *Vocabulari occitan*. Toulouse : Letras d'Oc.
- (2020). *Le trésor des mots d'un village occitan : Dictionnaire du parler de Rivel (Aude)*, à paraître. Toulouse : Letras d'Oc.
- LAMUELA, Xavier (1994). *Estandardització i establiment de les llengües*. Barcelona : Edicions 62.
- MARCELLESI, Jean-Baptiste (1985). « La définition des langues en domaine roman. Les enseignements à tirer de la situation corse ». Dans : *Actes du Congrès de linguistique romane de 1983*. Vol. V : *Sociolinguistique*. Université d'Aix-en-Provence, p. 331-334.
- (2003). « Parcours d'un sociolinguiste : de la langue corse au discours politique ». Entretien avec Thierry Bulot et Philippe Blanchet. Dans : MARCELLESI, Jean-Baptiste ; BULOT, Thierry ; BLANCHET, Philippe. *Sociolinguistique : Épistémologie, Langues régionales, Polynomie*. Paris : L'Harmattan, p. 11-38.
- RAFANELL, August (2006). *La il·lusió occitana*. Barcelona : Quaderns Crema.